

# DISSOLUTION

---

**BÂTIR ECO ETHIC.** EURL au capital de 2000 €. Siège social : 1, rue du Phare du paon. 56880 PLOEREN. R.C.S. VANNES 918581778. Aux termes d'une décision en date du 07/03/2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 07/03/2024, et sa mise en liquidation. A été nommé Liquidateur Monsieur Florian LE CLERE demeurant 1, rue du Phare du Paon, 56880 PLOEREN avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 1, rue du Phare du Paon 56880 PLOEREN adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de VANNES. Mention en sera faite au R.C.S. de VANNES.